

MERCI ET BRAVO



Ce mercredi 6 aout 2026 matin, à l'issue de leur service de nuit, trois de nos collègues ont fait preuve d'un engagement remarquable en se portant volontaires pour assurer l'appel, face au manque de personnel pour accomplir cette mission .

Ce geste, empreint d'un profond professionnalisme et de solidarité, mérite le respect de tous. Grâce à leur disponibilité et à leur esprit de responsabilité, la continuité du service a pu être assurée !!

FO JUSTICE ADRESSE notre plus sincère soutien et exprime notre entière reconnaissance pour cet investissement exceptionnel.

Toutefois, si cette initiative est exemplaire, elle ne doit en aucun cas devenir une réponse ordinaire aux insuffisances de l'administration. Il n'est pas acceptable que le fonctionnement repose sur le seul dévouement des agents.

L'administration ne peut continuer à compter sur le sens du devoir des personnels pour compenser un manque chronique d'effectifs. Les agents répondent présents, au prix de leur temps de repos et de leur vie personnelle, mais cet engagement ne doit jamais servir à masquer les difficultés structurelles auxquelles ils sont confrontés quotidiennement.

FO JUSTICE demande que ces trois collègues fassent l'objet d'une reconnaissance officielle pour leur comportement exemplaire. Leur disponibilité, leur professionnalisme et leur dévouement méritent d'être salués à leur juste valeur par une récompense ou une distinction adaptée.

FO JUSTICE réaffirme également la nécessité pour l'administration de mettre en œuvre les moyens humains indispensables afin que la continuité du service soit assurée dans des conditions normales, sans avoir à dépendre systématiquement de la bonne volonté et du sacrifice des personnels.

Le dévouement des agents est une richesse. Il ne doit jamais devenir un palliatif aux carences de l'administration.